



Comité d'intérêt Local des Favières et Lieux-dits Environnants

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU : 24 / 02 / 2018

Nb : ce Conseil d'administration se tiendra chez Monsieur Robert GAVIN à 09h00

ORDRE DU JOUR

Chères Amies, Chers amis,

Bonjour et merci de votre présence, nous allons aborder l'ordre du jour dont vous avez pu prendre connaissance avec votre invitation.

I Diminution de la cotisation d'adhésion :

devant le succès de l'Assemblée Générale du 10 octobre 2017, le Président, en accord avec le 1^{er} Vice-président, ont décidé de ramener la cotisation d'adhésion de 7 € à 5 € ; cette baisse est amenée à perdurer si le nombre d'adhérents reste stable ou augmente. (Soumis à l'accord du C.A. et au vote en A.G. c/f à l'Art 11 de notre statut)

II Démarches effectuées par le Président :

- a) présentation, aux Élus, du nouveau Conseil d'Administration (officialisation en Préfecture) et du Comptendu de l'Assemblée Générale.
- b) Afin de faciliter les relations il a été décidé que le siège social de l'association ne serait plus le « Pavillon des Chênes » mais « Le territoire de La Valette du VAR ». Subtilité d'écriture qui nous permettra de changer le Siège Social chaque fois que nous délocaliserons les Assemblées Générales ou changerons l'adresse postale de l'Association sans coût supplémentaire. Le C.I.L. paiera la modification au Journal Officiel. Nous ne vous cachons pas que nous visons à obtenir la Maison de Quartier qui serait idéale pour nos manifestations.
- c) demande de subvention au Conseiller Départemental Monsieur Thierry ALBERTINI en l'occurrence
- d) demande d'obtention du Centre aéré pour l'Assemblée Générale du 25 septembre 2018.
- e) Évolution e la fibre optique, entretien avec Madame la Député Cécile MUSCHOTTI.
- f) Courrier à Monsieur DI GIORGIO (aménagement de la RD 446.

III Enquête de quartier :

Sur suggestion du 1^{er} Vice Président, approuvée par le Président, il a été décidé de faire appel à tous les adhérents comme les non adhérents dont nous possédons l'adresse courriel afin qu'ils enquêtent, autour d'eux et nous soumettent leurs problèmes.

Classés et triés, par le Secrétaire Général, les résultats de cette enquête nous permettrons de nourrir le Cahier de Demande de travaux afin qu'il « colle au terrain » de la façon la plus réaliste possible.

III Limites du C.I.L. :

Le Président et le 1^{er} Vice Président sont en train de définir les limites de notre C.I.L. côté Chemin de l'Uba et de La Mourelette.

Mesdames, Messieurs, je vous remercie de votre attention et de la qualité du débat qui a nourri vos réflexions.

Le 1^{er} Vice Président Pierre MORELLO étant malade en janvier, puis hospitalisé jusqu'en début février, nous vous proposons, même si l'Épiphanie est passée, de partager la galette des Rois. Nous avons convié à cette petite fête Monsieur le Conseiller Thierry ALBERTINI qui a toujours été à nos côtés pour nous conseiller et nous défendre et, en outre qui a succédé à Monsieur le Député Philippe VITEL en matière de subventions.

Le Président :
Robert GAVIN

Conseils d'Administration/ Feuille de Présence